

PRIX ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

PRIX DE VENTE PAR PERSONNE

2 560 €

sur une base minimum
de 35 personnes

2 497 €

sur une base minimum
de 40 personnes

Supplément en chambre individuelle :

410 € (en nombre limité).

Ces prix comprennent :

- ✓ Les pré et post acheminements pour se rendre à Barcelone et revenir.
- ✓ Le transport aérien sur vols réguliers et indirects, Barcelone / Istanbul / Le Caire et Amman / Istanbul / Barcelone, de la compagnie aérienne Turkish Airlines, en classe économique.
- ✓ Les taxes d'aéroport et de sécurité, d'un montant de 350,52 € par personne, dont 244 € de surcharge fuel, au 20 octobre 2025.
- ✓ La mise à disposition d'un autocar climatisé et de bon confort pendant toute la durée du circuit (attention : en Égypte, les autocars ont une capacité maximale de 45 places et en Jordanie, les autocars ont une capacité maximale de 49 places).
- ✓ Les services de guides locaux professionnels francophones en Égypte et Jordanie.
- ✓ Les hébergements, en chambre à deux lits, en hôtels de catégorie 3* et 4* (normes locales) et en camping bédouin dans le Wadi Rum.
- ✓ La pension complète, du dîner du premier jour au déjeuner du dernier jour.
- ✓ Une bouteille d'eau minérale par personne et par jour, en Jordanie.
- ✓ La traversée en bateau de la mer Rouge le jour 4, entre Taba et Aqaba.
- ✓ Tous les droits d'entrée dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme.
- ✓ Le visa pour entrer en Égypte, d'un montant de 25 € par personne à ce jour.
- ✓ Le visa pour entrer en Jordanie, gratuit à ce jour, car plus de 3 nuits sur place.
- ✓ La location des audiophones pour toute la durée du pèlerinage.
- ✓ Les pourboires pour les guides locaux, les chauffeurs, les hébergements et restaurants.
- ✓ Les offrandes pour les rencontres.
- ✓ L'assurance assistance et rapatriement Mutuaide Assistance.
- ✓ Un sac de voyage, 1 livre guide, un chèche et des étiquettes bagages.

Ces prix ne comprennent pas :

- ✗ Les boissons, à l'exception de l'eau en Jordanie, comme indiqué dans « Ces prix comprennent ».
- ✗ Les offrandes pour les messes.
- ✗ Toutes les prestations non mentionnées dans « Ces prix comprennent ».
- ✗ Toutes les dépenses à caractère personnel.

■ Calcul des prix

Ces prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant...) connues en date du 20 octobre 2025. Conformément à la loi, le prix sera validé de façon

définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant, etc.) et selon le nombre définitif d'inscrits à 35 jours du départ.

■ Formalités de police

- Pour l'Égypte : chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'un passeport en cours de validité et valable plus de 6 mois après la date de retour en France. Le visa est obligatoire. Il s'obtient de manière collective sur présentation d'un manifeste.
- Pour la Jordanie : chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'un passeport en cours de validité et valable plus de 6 mois après la date d'entrée en Jordanie. Le visa est obligatoire. Il s'obtient de manière collective sur présentation d'un manifeste.
- Pour les pèlerins d'autres nationalités, merci de contacter l'agence Bipel Rennes pour connaître les formalités administratives.

■ Date limite d'inscription

Le lundi 1^{er} juin 2026 (ou dès que possible).

■ Conditions de vente et d'annulation

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les prix indiqués ci-dessus ont été calculés pour des groupes de 35 et 40 personnes et selon les conditions économiques connues en date du 20 octobre 2025. Toute annulation doit être notifiée par lettre. Des frais de 95 € seront retenus par personne, jusqu'à 91 jours du départ. Puis les versements effectués par le participant pourront être remboursés, sous déduction des frais suivants, en fonction de la date de l'annulation :

- entre 90 et 46 jours avant le départ, 25 % du montant total du voyage;
- entre 45 et 16 jours avant le départ, 50 % du montant total du voyage;
- entre 15 et 9 jours avant le départ, 75 % du montant total du voyage;
- à partir de 8 jours avant le départ, 100 % du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

Le voyage pourra être annulé si le nombre minimum de participants n'est pas atteint ou si la situation sur place ne permet plus d'y voyager. Le voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser (sans indemnisation complémentaire).

Vous pouvez nous appeler au 0299305828. Le cas échéant, nous vous remercions de confirmer l'annulation par écrit dès que possible : bipel.pelerinages@bipel.com